

Christian FRANQUEVILLE

Député des Vosges

Bulgnéville, le 16 octobre 2012,

Monsieur Gilles MANENT

Gérant de DISPOFI

Les Portes d'Espagne - Bât A2

99 route d'Espagne

31000 TOULOUSE

Nos Réf : 2012/DE/CF/LS

Monsieur,

C'est avec grande attention que j'ai pris connaissance de votre récent courrier concernant la fiscalisation des heures supplémentaires et vous en remercie.

Je reconnais la grande complexité de ce sujet et admetts tout à fait qu'il puisse faire débat. J'aimerais toutefois vous expliquer les raisons qui ont conduit le gouvernement à supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires introduite par la majorité précédente.

En effet, bien qu'elle ait certes pu profiter à un petit nombre d'employés dont ceux de votre entreprise DISPOFI, cette mesure a cependant prouvé son inefficacité en **décourageant globalement la création d'emplois** : lorsqu'un dirigeant d'entreprise avait à choisir entre embaucher ou accorder des heures supplémentaires à ses salariés, il choisissait généralement la deuxième option. A l'heure où le chômage touche encore malheureusement beaucoup trop de Françaises et de Français, nous pensons qu'une telle mesure est **socialement injuste**.

D'autre part, comme il a été montré par une étude parlementaire (juin 2011), **le bénéfice d'une telle défiscalisation était très inégalement réparti**. D'après les chiffres de du Ministère de l'Economie et des Finances, le pouvoir d'achat par unité de consommation n'a augmenté que de 0,1% par an en moyenne entre 2007 et 2010 et a même reculé en 2011 ainsi qu'au premier trimestre 2012.

Par ailleurs, comme bon nombre d'entre eux l'ont souligné, **les salariés n'ont la plupart du temps aucune maîtrise sur cette mesure** – pouvoir effectuer des heures supplémentaires dépendant d'abord d'une décision de l'employeur.

Enfin, en plus d'être injuste et inefficace, la défiscalisation des heures supplémentaires introduite par la précédente majorité a entraîné un **manque à gagner de 4,5 milliards d'euros par an pour les finances publiques**. Supprimer une telle mesure permettra de répartir cet argent public entre tous les Français sans laisser sur le côté ceux qui n'ont pas d'emploi.

Je ne crois donc pas, comme vous semblez le penser, que la fiscalisation des heures supplémentaires soit injuste pour les salariés. Au contraire, à terme, cette mesure favorisera la création d'emplois ainsi qu'une meilleure répartition de la richesse nationale.

Espérant vous avoir exposé au mieux la position de la majorité présidentielle, et restant à votre entière disposition pour prolonger avec vous le débat, je vous prie de croire, Monsieur MANENT, en mes sincères salutations. *et dévouées.*

Christian FRANQUEVILLE

Député des Vosges

